

Avis de constitution

SOCIETE « INTERNATIONAL JOY MULTI-SERVICE SARL » en abrégé «  
IJMS »

Siège Abidjan Cocody Angré 7 e tranche, Lot 3632,  
Ilot 294

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/03/2025 et enregistrés au CEPICI le 08/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INTERNATIONAL JOY MULTI-SERVICE SARL » en abrégé « IJMS »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :  
Bâtiment et Travaux Publics;  
Électrification (Rurale et Urbaine) HTA BTA;  
Installation câblage Réseau Informatique;  
Froid et Climatisation;  
Achat et Vente de Denrées Alimentaire;  
Vente de Fourniture et Matériel Informatique;  
Vente d'équipements Médicaux et Biomédicaux;  
Cabinet de représentation médical;  
Vente de Mobilier de Bureau;  
Prestations de services de monétique;  
Entretien d'espace vert;  
Entretien des locaux;  
vente de pièce auto;  
Conseils;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré 7 e tranche, Lot 3632, Ilot 294

Dirigeant(s) M AHOUGBAN BROU KAN DESIRE LYONNEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02319 du 28/04/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26419/GTCA/RC/2025 du 28/04/2025

